Décision 18-DCC-07 du 15 janvier 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Le Rivage par la société ITM Alimentaire Centre Ouest

Posted on: 02 février 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté ITM Alimentaire Centre Ouest
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sté Le Rivage

Lire

Le texte intégral

33.74 Ko